

## NOTICE EXPLICATIVE

### ENQUÊTE ANNUELLE SUR LES MOYENS CONSACRÉS AU FINANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DANS LES SERVICES MINISTÉRIELS ET LES ORGANISMES FINANCEURS en 2017 et en 2018

L'enquête s'adresse aux services ministériels et aux organismes en charge de l'accompagnement des politiques nationales en faveur de la R&D et de l'Innovation, ou qui contribuent, par leurs modalités d'interventions, au financement de la R&D en France. Elle complète l'enquête annuelle sur les moyens consacrés à la R&D réalisée auprès des organismes publics et des entreprises.

Les données à fournir portent sur les ressources et les dépenses des exercices 2017 et 2018

#### Cadrage de l'enquête

- au titre du soutien à la recherche médicale, ou à un autre domaine de recherche ;
- en qualité d'opérateur d'un programme Investissements d'Avenir ;
- dans le cadre d'appels à projets et de projets collaboratifs nationaux et transnationaux (ces fonds étant versés soit aux bénéficiaires directs, soit aux porteurs de projets) ;
- dans le cadre de cofinancement d'actions en partenariat avec des organismes publics de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics ou privés, et/ou des entreprises ;
- en qualité de maître d'œuvre d'appels à projets pour un donneur d'ordre assurant la globalité du financement ;
- pour la mise en place de prix scientifiques et de recherche.

\* Les fonds versés directement aux doctorants dans le cadre du financement de leur thèse s'intègrent aussi dans l'activité de financeur de la R&D.

**Les dépenses mentionnées ne concernent pas le financement de travaux de recherche donnés en sous-traitance ni les achats de travaux de R&D.**

**Pour les services ministériels, les montants reportés n'incluent pas les subventions de fonctionnement pour service public et les financements récurrents servis aux opérateurs de l'État (ex. subventions de fonctionnement versées au Cnrs, à l'Inra, à Polytechnique, à l'école des Mines de Paris, etc.).**

#### Période de référence

Le questionnaire sur les moyens consacrés au financement de la R&D couvre les années 2017 et 2018. La réponse sera construite sur l'année entière ou à partir d'une photographie à une date donnée (le 31.12.)

Pour répondre à l'enquête :

- Le questionnaire (QFiOrg\_2017\_2018.xlsx) et la notice explicative (QFiOrg\_2017\_2018\_notice.pdf) sont téléchargeables sur le site : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/reperes/public/formul/default.htm>
- le questionnaire est à renvoyer à : [recherche.publique@recherche.gouv.fr](mailto:recherche.publique@recherche.gouv.fr)

## CONTACTS et INFORMATIONS GÉNÉRALES

La rubrique CONTACTS permet d'identifier les correspondants pour cette enquête

La rubrique INFORMATIONS GÉNÉRALES sera renseignée avec les commentaires qui seront jugés utiles pour mieux expliquer l'action de l'organisme ou de l'institution. Elle peut être complétée en joignant tout document explicatif des actions menées.

Dans la mesure du possible, il est demandé d'évaluer la part du budget de l'organisme ou de l'institution consacrée à la gestion des opérations de financement de la R&D en valeur (*en milliers d'euros - M€*) et en pourcentage.

### A. Répartition des montants consacrés au financement de la R&D en 2017 et en 2018

(montant HT en milliers d'euros - M€):

**A.1.** Répartition des montants consacrés au financement de la R&D par domaine de recherche

**A.2.** Répartition des montants consacrés au financement de la R&D par forme de financement en France et à l'étranger

**A.3.** Répartition des montants consacrés au financement de la R&D par catégorie de recherche (en %)

-> recherche fondamentale : *analyse des propriétés, des structures, des phénomènes physiques et naturels, en vue d'organiser en lois générales, au moyen de schémas explicatifs et de théories interprétatives, les faits dégagés de cette analyse. Ces travaux sont entrepris soit par pure curiosité scientifique (recherche fondamentale libre), soit pour apporter une contribution théorique à la résolution de problèmes techniques (recherche fondamentale orientée).*

-> recherche appliquée : *discerne les applications possibles des résultats d'une recherche fondamentale pour trouver des solutions nouvelles permettant d'atteindre un objectif déterminé choisi à l'avance. Elle implique la prise en compte des connaissances existantes et leur extension dans le but de résoudre des problèmes particuliers. Le résultat d'une recherche appliquée consiste en un modèle probatoire de produit, d'opération ou de méthode. La recherche appliquée permet la mise en forme opérationnelle des idées. Les connaissances ou les informations tirées de la recherche appliquée sont généralement susceptibles d'être brevetées et peuvent être conservées secrètes.*

-> développement expérimental : *consiste en des travaux systématiques fondés sur des connaissances obtenues par la recherche ou l'expérience pratique, effectués en vue de la production de nouveaux matériaux, dispositifs, produits, procédés, systèmes, services ou en vue de leur amélioration substantielle.*

-> innovation : *mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé (de production) nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques d'une entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures.*

### B. Répartition des montants versés par destinataire/bénéficiaire d'un financement R&D en France et à l'étranger (montant HT en milliers d'euros - M€)

Il est demandé de ventiler les montants par type d'organismes et par type d'institutions bénéficiaires en France et les bénéficiaires à l'étranger.

**B.1** Répartition des montants versés par destinataire/bénéficiaire d'un financement en France (y.c. outre-mer).

Il est demandé de ventiler les montants par type d'organismes et par type d'institutions bénéficiaires en France et les bénéficiaires à l'étranger. Pour les dépenses réalisées en France, un tableau complémentaire, **DÉTAILS B1**, liste les organismes publics de recherche, des institutions sans but lucratif, à renseigner dans la mesure du possible.

**B.2.** Répartition des montants versés par destinataire/bénéficiaire d'un financement à l'étranger.

### C. Répartition des montants consacrés au financement de la R&D en partenariat avec une autre institution (montant HT en milliers d'euros - M€)

**C.1.** Répartition des montants consacrés au financement de la R&D en partenariat avec une autre institution en France. Pour les financements attribués en partenariat en France, un tableau complémentaire, **DÉTAILS C1**, liste les organismes financeurs public et privés, à renseigner dans la mesure du possible.

**C.2.** Répartition des montants consacrés au financement de la R&D en partenariat avec une autre institution à l'étranger.

## Total des montants consacrés au financement de la R&D en France et à l'étranger = B + C

### D. Ressources consacrées/affectées au financement de la R&D réparties par origine

(montant HT en milliers d'euros - M€)

Il s'agit ici de recenser les ressources dont dispose l'organisme ou le service ministériel au titre de l'activité de financeur de la R&D.

#### D.1. Ressources en provenance du budget de l'État et des collectivités territoriales.

Les ressources à inscrire sont les dotations en crédits d'intervention qui lui sont affectés par un département ministériel et non les dotations au titre du fonctionnement de l'organisme (hors Investissements d'Avenir). Seront inscrits également les fonds attribués par les collectivités territoriales

#### D.2. Ressources perçues en qualité d'opérateur d'un programme Investissements d'Avenir (PIA)

Il s'agit des subventions octroyées au titre de la ou des conventions Investissements d'avenir. Ne doivent pas figurer les montants perçus en comptes de tiers ni le remboursement des frais de gestion engagés au titre des Investissements d'Avenir

**D.3. Ressources perçues en provenance d'un partenaire français**, soit les ressources issues du partenariat avec un autre organisme financeur dans le cadre de cofinancements d'actions ; de fonds reçus d'un autre organisme financeur pour mettre en œuvre de son propre programme de soutien à la R&D. Pour les ressources reçues d'un partenaire français, un tableau complémentaire, **DÉTAILS D2**, liste les organismes publics de recherche, des institutions sans but lucratif, à renseigner dans la mesure du possible.

Elles sont constituées par les fonds obtenus

\* au titre des contrats, conventions, subventions autres que subventions de fonctionnement,.

\* dans le cadre de cofinancement d'actions,

\* au titre de la mise en œuvre d'appels à projets pour un donneur d'ordre assurant la globalité du financement

**D.4. Ressources perçues d'un partenaire à l'étranger** : fonds en provenance de l'Union européenne, d'organisations internationales (y compris celles présentes sur le territoire national), d'établissements d'enseignement supérieur, d'organismes d'État, d'institutions sans but lucratif, ou d'entreprises implantés à l'étranger

#### D.5. Ressources propres

Elles comprennent : les ressources collectées auprès du public, les ressources issues du mécénat et du partenariat (ou autres fonds privés), les redevances sur titres de propriété intellectuelle (brevets, licences, etc.) et autres, le produit des taxes parafiscales, prestations de services, ou autres produits.

**Total des ressources consacrées/affectées au financement de la R&D  
= D.1. + D.2. +D.3 + D4 +D5**

### E. Répartition géographique des Dépenses consacrées au financement de la R&D

(montant HT en milliers d'euros - M€)

Il est demandé de répartir les montants versés aux bénéficiaires par région française et par zone géographique à l'étranger, pour respectivement, 2017 et 2018.

#### E.1. Répartition par région française

#### E.2. Répartition par zone géographique à l'étranger